

La biodiversité : notre richesse naturelle

Le terme « biodiversité » est un néologisme inventé à partir de deux mots : biologie et diversité, par le biologiste américain Walter G. ROSEN lors du National Forum on « BioDiversity » de 1986. La biodiversité correspond donc à la diversité biologique.

Elle recouvre la diversité et la variabilité de toutes les formes de vie des espèces qui peuplent la terre (bactéries, micro-organismes, champignons, végétaux, animaux...), et des écosystèmes (terrestres, marins, aquatiques) et toutes les relations et les interactions d'une part, entre les organismes et les êtres vivants eux-mêmes et d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.

Elle englobe les « espèces menacées et protégées » et les « espèces ordinaires ». Tissu vivant de la planète, elle concerne donc autant la richesse des espèces que le fonctionnement des écosystèmes.

Elle représente la diversité des êtres vivants, de leurs caractéristiques génétiques et des écosystèmes et donc comprend trois « dimensions » :

- la diversité des espèces : la faune (animaux, oiseaux, insectes...), la flore (arbres, arbustes, fleurs...), les bactéries...
- la diversité des individus : diversité génétique au sein des espèces,
- la diversité des milieux de vie : les différents niveaux d'écosystèmes.

Chaque milieu naturel (de la forêt, au lac, à la rivière comme au parc urbain...) constitue un écosystème. Il fonctionne grâce aux multiples interactions entre les espèces et entre les espèces et le milieu.

La biodiversité est la diversité des formes de vie sur la planète.

C'est notre patrimoine que nous avons en commun avec chaque animal, chaque plante et chaque bactérie.

C'est notre capital, notre richesse naturelle.

Les services écosystémiques offerts par la biodiversité

La biodiversité fournit des services écosystémiques indispensables au bien-être de l'homme et au développement économique, social et culturel de nos sociétés et participe à la régulation des équilibres de la planète et à l'atténuation des effets du **changement climatique** :

- régulation des climats,
- pollinisation,
- amélioration de la qualité de l'air,
- captage de CO₂,
- préservation de la ressource en eau,
- structuration du paysage,
- amélioration du cadre de vie,
- régulation des températures,
- épuration naturelle de l'eau,
- contribution à la prévention contre les inondations,
- pollinisation...

Les services écosystémiques sont les biens et les services produits par les écosystèmes et utilisés par les sociétés humaines.

On distingue :

- les services d'approvisionnement : cultures alimentaires, élevage de bétail, eau douce, production de bois, ...
- les services de régulation : effet régulateur des écosystèmes sur le cycle de l'eau, régulation des climats, contrôle de l'érosion des sols...
- les services culturels : récréatif, culturel ou spirituel.

Ces services vitaux, environnementaux, sociaux, économiques et récréatifs offerts par la biodiversité jouent un rôle fondamental dans la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

Une perte accélérée de biodiversité

Les inventaires écologiques révèlent un déclin et une érosion accélérés de la biodiversité depuis plusieurs décennies, une dégradation des milieux naturels, un détournement des sols de leur vocation première (l'agriculture), une dégradation des services écosystémiques offerts par la nature, une destruction des continuités écologiques et une fragilisation des écosystèmes due à la fragmentation des habitats.

L'espèce humaine domine en fait l'ensemble des écosystèmes de la planète, soit directement en l'exploitant à son seul profit, soit indirectement par ses impacts.

Les principaux facteurs de perte de biodiversité sont parfaitement identifiés : réduction et fragmentation des habitats naturels, surexploitation des ressources naturelles, pollution de l'air, des eaux et des sols, croissance de l'urbanisation, développement des infrastructures et effets du changement climatique.

L'aménagement du territoire et des villes impacte le fonctionnement des interactions écologiques. Les ruptures qu'il crée fragmentent les espaces naturels et perturbent les déplacements des espèces.

L'expansion des zones urbaines se fait souvent au détriment des espaces naturels.

L'artificialisation qui en résulte est une des causes majeures de perte de biodiversité.

Un défi à relever

Il existe aujourd'hui un consensus scientifique sur la réalité de la perte de biodiversité.

L'enjeu biodiversité est reconnu aussi important pour l'avenir que l'enjeu climatique. Les deux enjeux climat et biodiversité sont indissociables car biodiversité et climat agissent l'un sur l'autre. Le changement climatique a un impact majeur sur la biodiversité. Les mesures de réduction des **Gaz à Effet de Serre** participent à la préservation de la biodiversité.

La préservation et la restauration de la biodiversité au même titre que la lutte contre le dérèglement climatique sont les défis majeurs que les humains doivent relever pour sauver l'environnement et assurer leur avenir. Chacun à son niveau peut et doit contribuer à relever ces défis.

Il est urgent et vital d'avoir une impulsion forte pour préserver, restaurer et reconquérir la biodiversité.

Il convient d'adopter aujourd'hui une attitude offensive, de création de richesse biologique, de profiter des projets de planification urbaine et d'aménagement du territoire pour dessiner un maillage écologique pérenne, d'améliorer les déplacements des espèces et de restaurer et sauvegarder cette richesse naturelle.

Une politique d'aménagement du territoire, qui réponde aux besoins de la société moderne en équipements et en infrastructures notamment, et qui soit respectueuse de la biodiversité, devient ainsi une nécessité absolue.

Les atouts du béton au service de la biodiversité

Les solutions constructives en béton permettent de rétablir les continuités écologiques, restaurer les écosystèmes, développer les services écosystémiques offerts par la biodiversité et limiter l'empreinte environnementale des infrastructures.

Le béton est un excellent support pour préserver, restaurer et créer de la biodiversité grâce à ses multiples propriétés : neutralité (aucune perturbation des écosystèmes et de l'eau), durabilité, résistance, **plasticité** (permettant de créer des formes favorables à la vie sauvage) et potentialités à créer des habitats naturels, des zones d'accueil diversifiées, des gîtes pour la faune...

Le béton est aussi un support de vie et de développement de la flore (mousses, lichens, plantes...) et un refuge de biodiversité.

La biodiversité fait partie du patrimoine commun de la nation, elle génère des services écosystémiques qui peuvent réduire les conséquences du changement climatique et être source de bien-être et de résilience.

Elle doit être préservée en mettant en œuvre une véritable approche systémique de l'aménagement des territoires en symbiose avec la nature.

Le béton a tous les atouts pour relever le défi de la biodiversité.

Auteur

Patrick Guiraud



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

**Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet**

Article imprimé le 12/04/2026 © infociments.fr